

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

TRAVAUX CONCRETS POUR PROTÉGER LES OISEAUX EN MONTÉRÉGIE ET EN ESTRIE

Québec, le 22 novembre 2010 – La Fondation de la faune du Québec a épaulé le Regroupement QuébecOiseaux dans ses actions pour la sauvegarde des sites de nidification d'espèces en péril en lui remettant une aide financière de 22 000 \$ pour son projet d'une valeur de 90 430 \$. Le Regroupement a ainsi pu exécuter son plan d'action pour sensibiliser la population et atténuer les menaces qui pèsent sur certaines espèces d'oiseaux : la paruline à ailes dorées, le bruant sauterelle et le petit blongios en Montérégie, ainsi que la grive de Bicknell en Estrie.

Ainsi, le Regroupement QuébecOiseaux a cartographié puis émis des recommandations d'aménagement de l'habitat de la grive de Bicknell sur les terres de Domtar, au mont Saddle en Estrie. Afin de protéger l'habitat de cet oiseau, qui appartient à la même famille que le merle d'Amérique, un guide d'aménagement forestier a été produit. Pour le petit blongios, des démarches ont été entreprises auprès des propriétaires des terres adjacentes à l'Étang Aird à Vaudreuil-Soulanges, où se trouve cet oiseau échassier, pour établir des ententes de conservation à long terme afin de préserver son milieu de vie. Notons que la grive de Bicknell et le petit blongios ont été désignés espèce vulnérable en octobre 2009.

Le Regroupement a également inventorié les sites propices à la nidification de la paruline à ailes dorées, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, puis a établi des ententes de conservation avec les propriétaires de terrains privés et ceux des installations électriques de Godmanchester sur lesquels l'espèce évolue. Pour le bruant sauterelle, une autre espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, un calendrier de coupe de foin a été établi avec les producteurs agricoles en fonction de la nidification de l'espèce. En effet, ce calendrier permettra à ce petit bruant, qui vit et niche dans les champs, de voir ses œufs éclore avant le fauchage.

La Fondation de la faune du Québec souligne la participation des spécialistes de ces espèces et des propriétaires dont les terres abritent les oiseaux en péril, ainsi que le travail du Regroupement QuébecOiseaux.

Le saviez-vous?

Une espèce « susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable » est une espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme n'étant pas en danger, mais dont l'état des populations n'est pas encore bien connu ou inquiète en raison du nombre décroissant d'individus. Le développement urbain, l'agriculture, la pollution et bien d'autres facteurs peuvent mener rapidement une espèce dite « non en péril » à devenir une espèce préoccupante ou menacée. Voilà pourquoi il est aussi important d'agir pour la préservation des habitats de ces espèces afin d'éviter leur régression.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1987 plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

— 30 —

Source :

M. Benoît Mercille
Directeur des communications
et des partenariats financiers
418 644-7926, poste 132
benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M^{me} Christine Bélanger
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 123
christine.belanger@fondationdelafaune.qc.ca